

Renforcement de la vigilance cyber



© 2022 Les Echos Publishing

L'ANSSI s'inquiète des possibles conséquences numériques que les tensions internationales actuelles causées par l'invasion de l'Ukraine par la Russie pourraient entraîner, notamment la multiplication des cyberattaques. L'espace numérique étant sans frontières, elles pourraient affecter des entreprises françaises. Sans céder à la panique, l'ANSSI propose tout de même d'anticiper et de se préparer à ces possibles attaques pour limiter leurs effets.

5 mesures préventives prioritaires

Elle vient de publier un dossier « Mesures cyber préventives prioritaires – tensions internationales actuelles », axé sur la mise en œuvre de 5 mesures prioritaires :

- renforcer l'authentification sur les systèmes d'information ;
- accroître la supervision de sécurité ;
- sauvegarder hors-ligne les données et les applications critiques ;
- établir une liste priorisée des services numériques critiques de l'entité ;
- s'assurer de l'existence d'un dispositif de gestion de crise adapté à une cyberattaque ;

Chacune de ces mesures font l'objet de conseils précis.

Pour consulter le dossier de l'ANSSI : www.ssi.gouv.fr

